



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre la faim

Question écrite n° 89157

Texte de la question

Baptisée cyanobactérie *Arthrospira platensis* par les scientifiques, la spiruline pourrait bien, dans les prochaines décennies, transformer le quotidien de certaines populations malnutries de la planète. Et pour cause. Riche en vitamines (A, B12, E) et en minéraux (fer, calcium, magnésium), elle présente une impressionnante teneur en protéines : de 50 % à 70 % de sa matière sèche, presque deux fois plus que le soja. À partir du 4 mars 2006, cette algue est l'objet d'un premier colloque panafricain réunissant à Agharous (Niger) « algoculteurs », médecins et chercheurs d'une dizaine de pays. L'enjeu est d'autant plus important que, selon un récent rapport de l'Association américaine pour l'avancement de la science, sans nouveaux investissements, notamment agricoles, « le monde comptera 100 millions de personnes sous-alimentées supplémentaires en 2015 ». En Afrique, en tout cas, associations et gouvernements n'hésitent plus à miser sur cette culture simple et bon marché, accessible aux petites exploitations, qui demande quatre fois moins d'eau et vingt fois moins d'espace que le soja pour un rendement en protéines équivalent. Au Chili, après de longues recherches, des universitaires de Santiago ont obtenu l'aide gouvernementale et exploitent depuis cinq ans la spiruline dans les eaux saumâtres du désert de l'Atacama. En Europe, il manque encore une volonté politique. Néanmoins, le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Hyères (Var) propose, depuis la rentrée 2005, des sessions spécifiques qui devraient s'ouvrir à l'international, et déjà, une centaine d'élèves reçoivent chaque année un certificat et partent enseigner à l'étranger la culture artisanale de la spiruline. Il n'en demeure pas moins que l'on constaterait jour après jour les effets bénéfiques de l'algue, distribuée gratuitement aux enfants malnutris. Or, même à ce niveau, la spiruline, cultivée majoritairement de façon artisanale, a du mal à s'imposer face au Plumpy'nut, cette pâte à base d'arachide brevetée et produite en France, faute d'études scientifiques qui prouvent l'efficacité de la spiruline. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie a le plaisir de préciser à l'honorable parlementaire l'intérêt de la France à l'utilisation de produits naturels comme la spiruline, dans le traitement de la malnutrition. Si l'utilisation alimentaire de la spiruline est très ancienne, les cultures industrielles modernes ne se sont vues couronnées de succès que vers la fin des années soixante-dix, notamment au Mexique, aux États-Unis, au Japon, en Thaïlande, aux Antilles, etc. On ne connaît pas à ce jour d'expérience équivalente conduite en Afrique. Néanmoins, la spiruline attire de plus en plus l'attention des scientifiques médicaux comme nutraceutique et source éventuelle de nouvelles molécules pharmaceutiques. Alors que le produit Plumpy'nut est un substitut de repas recommandé par l'Organisation mondiale de la santé, la spiruline est un complément alimentaire qui est aujourd'hui en concurrence avec des extraits foliaires de végétaux possédant des qualités nutritionnelles équivalentes pour des coûts de production plus faibles. Toutefois, la France est prête à examiner toute initiative qui permettrait le développement de la culture de la spiruline dans la lutte contre la malnutrition et d'apporter la preuve de son efficacité biologique et de son acceptation par les populations en

conditions réelles.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89157

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2921

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8338